

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2020

OBJET :
Affectation du résultat de l'exercice 2019

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4

EXPOSE DES MOTIFS

L'affectation du résultat de l'exercice précédent est une procédure consistant, postérieurement au vote du compte administratif, à reprendre et ventiler le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dans le budget de l'exercice courant.

Pour mémoire, un résultat excédentaire doit être affecté :

- en priorité, à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à défaut et au minimum, à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Considérant l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent, il est proposé de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	+ 49,26 €
Résultats antérieurs reportés	+ 13 673,30 €
<i>Résultats à affecter</i>	<i>13 722,56 €</i>

Résultat d'investissement

Résultat de l'exercice	+ 200 €
Résultats antérieurs reportés	- 200 €
<i>Besoin de financement</i>	<i>0 €</i>

Report en fonctionnement (R002) 13 722,56 €

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, et après avoir procédé à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2019, il appartient à présent à l'assemblée délibérante d'approuver l'affectation du résultat de cet exercice.

PROPOSITION

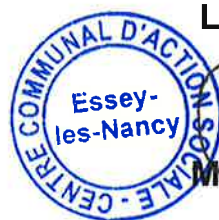
Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2019 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 10 mars 2020.

Pour extrait,



Le Président,

[Signature]
Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 5 MARS 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, et Marie-France METZELARD.

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Christine SIMONNET, Patricia LANZI, Véronique SAGET et Janine MARCHAL.

M. Jean-Michel GONCALVES.

ABSENT :

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

